

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 17 Janvier

La crise Ministérielle

La presse tout entière s'accorde à reconnaître, ce qui d'ailleurs, est fort exact, que la chute du cabinet Dupuy était prévue; elle ne constitue pas moins un important événement. Voilà de nouveau et plus que jamais, le budget de 1895 à vau-l'eau, à l'heure même où, se faisant les interprètes d'un sentiment général dans le pays, les présidents des deux Chambres venaient, avec beaucoup de raison, d'insister sur la nécessité, sur l'urgence d'aborder enfin en séance publique, après tant d'incidents et d'interpellations de tout genre et de toute nature, l'étude approfondie du budget qui risque fort d'avoir été dépensé avant d'avoir été voté.

Entre toutes les responsabilités qui incombent au cabinet qui s'en va, celle-là est certes une des plus lourdes, car la faute commise dans cette première année de la législature aura sa répercussion sur la législature tout entière.

Comment arrivera-t-on, en effet, avec les difficultés actuelles, à voter le budget en temps et lieu, au cours des années suivantes, alors qu'on n'y a pas réussi quand on avait devant soi tant de temps pour voter le budget de 1895 — le budget de 1894 s'étant trouvé voté par suite de l'expiration de la précédente législature, dès le mois de juillet 1893 ?

Nous sommes dans la seconde quinzaine de janvier et l'examen de la partie vraiment sérieuse du budget de l'exercice courant, pour lequel deux douzièmes provisoires ont déjà été votés, n'a pas encore été abordé.

Hier, on était en face d'un projet soulevant les plus graves questions, il est vrai; aujourd'hui nous voilà de nouveau en présence du néant, car il est peu probable que le ministre des finances nouveau, reprenne pour son compte les propositions de M. Poincaré et, s'il les reprend, quand et comment seront-elles votées ?

En tout cas, au point de vue budgétaire et financier, la situation se trouve encore aggravée, si c'est possible, et la faute commise par le président du Conseil qui s'en va, lorsqu'il a fait passer avant le vote du budget tant d'autres questions inutiles ou dangereuses, et lorsqu'il s'est, avec une si étonnante bonne volonté, prêté à toute sorte de diversions plus que douteuses, apparaît aujourd'hui jusqu'à l'évidence et dans tout son éclat.

Le dernier cabinet de M. Carnot qui est devenu, non sans que cela surprenne un peu, le premier ministère de M. Casimir-Périer, n'aura, à vrai dire, guère porté bonheur aux deux présidents, sous la magistrature desquels M. Dupuy s'est à lui-même succédé au pouvoir, après avoir ambitionné de remplacer le premier au lendemain de son lamentable assassinat et n'avoir pas hésité à devenir le premier ministre du compétiteur plus heureux dont il avait été, au congrès de Versailles, le concurrent.

On a dit, non sans ironie, mais non sans quelque vérité, que M. Dupuy s'était depuis lors, à l'égard de M. Casimir-Périer, bien vengé de sa défaite.

Ce qui paraît certain, c'est qu'en n'ayant pas compris qu'à une politique nouvelle il faut, suivant le mot de M. Dufaure, des

hommes nouveaux, et en conservant aux affaires M. Dupuy, le nouveau Président de la République a commis une erreur qu'il doit regretter.

Combien de fautes, en effet, ont été commises, par suite de l'absence de tact et de jugement du ministre renversé !

Après s'être, lors de l'élection pour le remplacement de M. Carnot, réclamé, comme il l'avait auparavant fait plusieurs fois, de la politique de concentration républicaine, on le vit faire des ralliés l'objet de toutes ses attentions et, en quelque sorte, le pivot de ses opérations, non pas seulement contre les socialistes, mais contre les représentants les plus sincères et les plus éprouvés de la vieille politique républicaine.

Et dans tous les détails de sa politique, malgré le talent de quelques-uns de ses collaborateurs, quelle incohérence ! Qu'on se souvienne de la perturbation résultant dans notre armée, des circulaires aussi contradictoires que successives du général Mercier, de la discordance absolue des projets financiers soutenus par le ministère avec sa politique gouvernementale, de cette excessive faiblesse qui, à tout instant, succédait à une affectation d'énergie, parfois même de brutalité, qui créait au ministère des ennemis jusque dans les rangs de ses partisans.

C'était là, comme nous le disions tout à l'heure, des fautes lourdes. M. Dupuy a trouvé le moyen d'en commettre une plus grave encore.

Au lieu d'imiter la loyale et ferme attitude de M. Barthou, ministre des travaux publics, le président du Conseil n'a trouvé rien de mieux que de se solidariser avec M. Raynal à l'heure même où l'arrêt du Conseil d'Etat, de quelque façon qu'on l'apprécie, vient de mettre en lumière la « légèreté » avec laquelle cet ancien ministre prépara des conventions dans lesquelles il s'agissait pour l'Etat, dans la situation budgétaire que l'on connaît, de plusieurs centaines de millions de plus ou de moins !

Cela, comme on dirait au théâtre, c'est le bouquet. La Chambre a pensé que c'en était trop, et elle a renversé M. Dupuy.

Qui le remplacera ? Nous souhaitons que ce soit un ministre qui sache devenir le trait-d'union et le chef d'une majorité composée exclusivement de républicains et sachant comprendre que le moyen de faire vivre et durer la République, ce n'est pas de renvoyer le budget aux calendes grecques, et d'ajourner ou d'enterrer les réformes.

J. QUERCYTAÏN.

Paris, 16 janvier.

Ce n'est plus aujourd'hui la démission des ministres qui préoccupe. C'est la démission du Président de la République qui vient de tomber comme une bombe stupéfiant tout le monde et donnant cours aux plus sombres pensées.

Démission de M. Casimir-Périer

Mercredi matin, à une heure, le télégraphe nous a apporté la dépêche suivante :

Paris, 15 janvier, 11 h. soir.

Note Havas annonce démission Casimir-Périer.

La nouvelle de la démission de M. Casimir-Périer a causé une profonde stupeur à Paris.

Le président de la République se retire à l'heure grave où la France traverse une crise des plus intenses.

Sous son impulsion personnelle une réaction salutaire d'honnêteté et de probité politique avait donné l'espoir d'un assainissement général.

Tout cela est remis en question.

M. Casimir-Périer n'aura fait que passer au pouvoir; il y a laissé le souvenir d'un homme honnête et intègre, dévoué au bien de son pays qu'il essayait de tirer de la boue où on veut le maintenir. Sa réputation politique et sa bonne renommée personnelle restent intactes.

Les parisiens ont accueilli la nouvelle avec étonnement. Ce dénouement n'était pas prévu. Sur les boulevards, dès neuf heures du soir, la rumeur circule, et la foule s'accumule devant les bureaux de journaux. L'un d'eux affiche un transparent annonçant la démission.

La guerre que les radicaux et les socialistes coalisés faisaient depuis longtemps, le peu de sympathie qui l'unissait à son ex-concurrent M. Dupuy, tel est le vrai motif de la décision du président.

Les séances de la Chambre, la mise en accusation de M. Raynal, l'incohérence du ministère Dupuy n'ont fait que précipiter la crise.

Le président a été surtout affecté de l'élection Gérault-Richard et des élections municipales de Toulouse; ainsi que de celle de M. Bachimont à Pont-sur-Seine.

La politique libérale qu'il avait rêvée recevait dans ces trois circonstances un coup terrible et on ne pouvait se dissimuler que le cabinet n'avait pas su éviter ces difficultés, ce qui eût été possible avec un peu d'énergie et d'esprit politique.

M. Casimir-Périer avait fait appeler M. Challemel-Lacour, président du Sénat, qui, prévoyant certains organes socialistes, aurait conseillé au président de former un cabinet de résistance nettement décidé à lutter contre les radicaux afin de reconstituer l'armée des conservateurs.

Le président du Sénat envisageait même l'éventualité d'une dissolution de la Chambre.

Cette solution, la seule pratique en l'espèce, mais dont le résultat pouvait être contraire fut abandonnée, et dès cet instant, la possibilité d'une démission présidentielle se fit jour.

M. Casimir-Périer fit alors appeler successivement MM. Guérin, Leygues et Dupuy, ce dernier en apprenant la décision du président était radieux.

Le préfet de la Seine fut appelé aussitôt et prit les précautions nécessaires pour maintenir le calme dans Paris.

D'après les officieux, le Congrès se réunirait, à Versailles, jeudi ou vendredi.

Quatre noms sont mis en avant pour la présidence.

C'est d'abord M. Challemel-Lacour, président du Sénat, qui serait le défenseur d'une politique de résistance aux socialistes. Son nom pourrait bien réunir une majorité, car il a pour lui le Sénat et une partie importante de la Chambre.

M. Waldeck-Rousseau, à défaut de M. Challemel-Lacour, dont il représente absolument la politique modérée a aussi beaucoup de chances.

M. Brisson, en l'état actuel des choses, représenterait le triomphe des radicaux et de la fraction extrême de la Chambre. Il ne peut compter que sur 270 voix à la Chambre et fort peu au Sénat.

Quant à M. Dupuy, il n'est pas probable qu'il réunisse un nombre de voix sérieux. Personne ne lui sait gré de son attitude et de la crise qu'on l'accuse d'avoir provoquée. Les radicaux ne lui pardonneront pas sa politique « réactionnaire », tandis que les modérés ont perdu confiance en lui.

Les négociations de l'Élysée

M. Casimir-Périer n'a pas fait appeler, hier, M. Brisson. Cette abstention est significative. On s'est beaucoup ému de l'entretien du président avec le général Mercier et du rappel à Paris du général Jamont, commandant le 6^e corps.

MESSAGE PRÉSIDENTIEL

LU AUX CHAMBRES LE 16 JANVIER 1895

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

Je ne me suis jamais dissimulé les difficultés de la tâche que l'Assemblée nationale m'a imposée. Je les avais prévues.

Si on ne refuse pas un poste au moment du danger, on ne conserve une dignité qu'avec la conviction de servir son pays.

La Présidence de la République, dépourvue de moyens d'action et de contrôle, ne peut puiser que dans la confiance de la nation la force morale sans laquelle elle n'est rien. Ce n'est ni du bon sens, ni de la justice de la France que je doute; mais on a réussi à égarer l'opinion publique: plus de vingt années de luttes pour la même cause, plus de vingt années d'attachement à la République, de dévouement à la démocratie n'ont suffi ni à convaincre tous les républicains de la sincérité et de l'ardeur de ma foi politique, ni à désabuser des adversaires qui croient ou affectent de croire que je me ferai l'instrument de leurs passions et de leurs espérances.

Depuis six mois se poursuit une campagne de diffamation et d'injures contre l'armée, la magistrature, le Parlement, le chef irresponsable de l'Etat, et cette liberté de souffler les haines sociales continue à être appelée la liberté de penser. Le respect et l'ambition que j'ai pour mon pays ne me permettent pas d'admettre qu'on puisse insulter chaque jour les meilleurs serviteurs de la patrie et celui qui la représente aux yeux de l'étranger. Je ne me résigne pas à comparer le poids des responsabilités morales qui pèsent sur moi et l'impuissance à laquelle je suis condamné. Peut-être me comprendra-t-on si j'affirme que les fictions constitutionnelles ne peuvent faire taire les exigences de la conscience politique; peut-être, en me démettant de mes fonctions, aurai-je tracé leur devoir à ceux qui ont le souci de la dignité du pouvoir et du bon renom de la France dans le monde.

Invariablement fidèle à moi-même, je demeure convaincu que les réformes ne se feront qu'avec le concours actif d'un gouvernement résolu à assurer le respect des lois, à se faire obéir de ses subordonnés et à les grouper tous dans une action commune pour une œuvre commune.

J'ai foi, malgré les tristesses de l'heure présente, dans un avenir de progrès et de justice sociale.

Je dépose sur le bureau du Sénat et de la Chambre des Députés ma démission de Président de la République française.

CASIMIR-PÉRIER.

REVUE DES JOURNAUX

PARISIENS

Le Journal des Débats :

L'histoire démêlera sans trop de peine les causes psychologiques du grave événement qui a marqué la journée d'hier. Elle expliquera la retraite de M. Casimir-Périer. L'approuvera-t-elle ? Nous ne le croyons pas.

En présence des terribles périls que fait courir à notre pays l'audace croissante des partis révolutionnaires, la mollesse et l'inertie des modérés, la faiblesse d'une administration livrée aux influences radicales, en face de ces dangers, peut-être y avait-il d'autres résolutions à prendre que celle d'une abdication.

Le Figaro :

M. Casimir-Périer, dont la haute probité est indiscutable, était considéré, à tort ou à raison, comme notre dernière sauvegarde avant la révolution, notre dernière carte. La tâche a été trop lourde pour ses épaules, et il a lâché pied devant l'ennemi!

Si M. Casimir-Périer persiste dans sa déplorable résolution, l'Europe le jugera aussi sévèrement que la France.

Le Siècle :

« Un président assassiné le 24 juin 1894; un président de la République démissionnaire le 15 janvier 1895; trois ministères renversés en moins de dix mois de session; pas de budget; un parti inconstitutionnel dans la Chambre, s'étendant depuis M. Brisson jusqu'à M. Jaurès; le mépris de tous les principes de notre droit public affirmé par 263 députés dans la séance du 14 janvier; des nuages extérieurs à l'horizon, et l'impossibilité pour le président de la République de constituer un cabinet, voilà l'impasse dans laquelle se trouvait le président de la République.

Il fallait que, par un acte, il fit sentir au pays le danger de la situation: il a choisi la démission. Il fallait un acte pour réveiller l'opinion publique; nous espérons que celui-ci sera assez clair et assez précis pour l'arracher de sa torpeur.

Du Petit Journal :

L'événement qui s'est produit hier est d'une exceptionnelle gravité. Il ne peut que compliquer une situation qui était déjà pleine de dangers.

La démission de M. Casimir-Périer produira dans le pays entier une émotion douloureuse.

Tous les Français songeront avec indignation à la campagne d'attaques personnelles, d'injures grossières dont le président de la République vient d'être l'objet.

Chaque jour la presse révolutionnaire le couvrait de boue, lui et les siens.

Comme on l'a lu dans la note officielle, M. Casimir-Périer avait le droit d'espérer « que la présidence de la République, dépourvue de moyens d'action, demeurerait hors des atteintes des partis ».

Chacun comprendra la triste signification de ces mots.

Dans les départements

La démission imprévue du Président de la République a produit dans toute la France le même effet de stupeur qu'à Paris.

L'impression à l'étranger

Bruxelles, 16 janvier.

Le télégramme annonçant la démission de M. Casimir-Périer a causé la plus grande émotion en ville.

Rome, 16 janvier.

La démission de M. Casimir-Périer provoque une surprise générale.

Le *Giornale*, examinant la situation, dit qu'il y a conflit entre le suffrage universel et le pouvoir constitué.

Vienne, 16 janvier.

La démission de M. Casimir-Périer produit une profonde impression dans les cercles politiques.

Londres, 16 janvier.

Le *Standard* dit que la démission de M. Casimir-Périer est le dernier coup de pinceau au tableau de la confusion qui règne en France.

Du Times :

Les spectateurs étrangers ne peuvent encore que regretter la perte que subit la France et l'Europe par suite de la démission d'un Président qui avait tant de droits à la confiance.

RAPPROCHEMENT

M. Osgar Havard a publié récemment dans la *Quinzaine*, un article sensationnel sur la France à la veille du 18 brumaire, d'après des documents inédits.

Nous croyons intéressant pour nos lecteurs de l'analyser.

Cette étude, fouillée avec la conscience d'un historien impartial et très soucieux de la vérité, est remarquable surtout au point de vue du mouvement des esprits, durant cette période qui sépare le 9 thermidor 1794, du 18 brumaire 1799.

L'auteur a dû, en écrivant, faire de curieux rapprochements, mais pour rester dans son rôle d'historien il s'est abstenu de les noter. Nous n'avons pas les mêmes raisons que lui.

De plus, nous sommes de ceux qui, ayant étudié le passé de notre pays dans les documents plutôt que dans les livres, ont constaté, que dans la vie des peuples tout est recommencement et que les mêmes causes produisent sans cesse les mêmes effets, malgré le progrès des esprits, malgré l'évolution de la société humaine.

Il est curieux de noter l'état de l'âme, les idées des gouvernements et des peuples dans les fins de siècle. Il semble que la vieillesse de la série qui s'en va doive reverdir dans un nouveau rameau: *Miraturque novas frondes*, comme disaient nos vieux académiciens dans leur devise.

Ce qui est certain, c'est que la France de 1794

et 1795 ressemblait étrangement à celle de 1894 et de 1895. Si nous avons à nous glorifier d'avoir évité les sanglantes horreurs de 93, il ne faut pas se dissimuler que nous n'avons pas à notre actif les ardeurs de nos pères. L'anarchie elle-même, qui essaie de soulever les colères du peuple, ne trouve plus, malgré tout, chez nos contemporains, un terrain aussi fécond que celui où germèrent les idées terroristes et jacobines.

Les hommes même de la Révolution paraissent, à la distance qui nous sépare d'eux, entourés d'une auréole de conviction et de cranerie, qui semble amoindrir l'horreur de leurs crimes. Est-ce une illusion d'optique?

C'est pourquoi nous devons faire abstraction de ce sentiment lorsque nous comparons le présent et le passé.

Les révolutionnaires, les républicains même de doctrine, arrivés au pouvoir, sont fatalement entraînés par leur essence, par leur tendance, par leur origine à se détruire eux-mêmes pour cette raison bien simple qu'ils ne savent point se dépouiller de l'esprit de révolte contre le principe d'autorité. Au pouvoir ils se conduisent comme s'ils étaient toujours dans l'opposition. Au lieu de consolider ils se démolissent eux-mêmes. C'est pour cela que nous avons vu sans étonnement les Conventionnels provoquer la chute de Robespierre, lequel avait chassé les Girondins et les Dantonistes. A notre époque, les Opportunistes ne sont-ils pas combattus à outrance par les Radicaux et par les Socialistes? En un mot la formule de l'assiette au beurre et la maxime: «ôte-toi de là,» sont de règle courante dans notre société.

Thermidor, organisé contre Robespierre par Tallien, Collot-d'Herbois, Barrère n'était pas un changement de régime, c'était dans l'esprit de ceux qui le firent, un changement de personnel. «Coucher dans le lit de Robespierre, voilà quel était leur rêve.»

Mais dès ce moment, «une sorte de volonté supérieure a rompu le sortilège révolutionnaire, l'observateur à travers les fumées du combat voit s'approcher le terme de la délivrance!»

Une réaction, un besoin inconscient d'honnêteté, d'épuration de tout ce qui est louche, un retour aux idées saines et vraies se manifeste de toutes parts. Au milieu de ses misères, la foule réfléchit et supprime ce qu'elle a gagné ou perdu.

«Nos pères ne consentent plus à prendre au sérieux le ramassis de forbans qui les faisaient trembler hier... Dès qu'on apprend que la Convention va se dissoudre, c'est une ivresse générale... On discute moins, à présent, les crimes de chacun que l'insignifiance de tout l'assemblage, et les épithètes de tarés, usés, corrompus ont presque remplacé celles de coquins et de scélérats.»

Mais, pour conserver «leur forteresse à demi-croulante,» les conventionnels s'embusquèrent autant que possible dans le Directoire, les conseils et les places. On fit semblant de consulter le peuple, qui laissa passer le scrutin avec méfiance et s'abstint. «Après avoir ainsi biseauté les cartes et gagné la partie,» les jacobins déchainèrent de nouveau contre la société «les membres du comité révolutionnaire et les plus infâmes terroristes.»

Et, chose singulière, «la nation parut, dès lors, réfractaire à toute offensive et rebelle à tout effort.»

«Pour justifier son inertie, le «conservateur» non seulement ne veut pas vérifier, mais même connaître les méfaits qui s'accomplissent sous ses regards. Il lui en coûterait tant de se révolter! On ferme les yeux pour défendre son cœur contre une émotion inutile ou dangereuse. Le dégoût de la vie publique commence à envahir les âmes jadis les plus remuantes. La recherche du plaisir accapare toutes les sollicitudes... on ne songe qu'à dépenser. Il n'y a plus d'opinion... tous sont plongés dans une sorte d'insouciance politique; chacun ne pense plus qu'à jouir, boire et manger.»

Et cependant au mois d'avril 1797, la victoire électorale resta aux conservateurs parce que le directoire avait négligé de falsifier les élections. Mais le 18 fructidor arriva et le bannissement, les démissions forcées, l'annulation des élections de 214 représentants, rétablirent la situation en faveur des Jacobins.

La République désormais aux mains des vrais républicains marcha dans la voie ordinaire: suppression des journaux et des journalistes, déportations, fusillades.

«Est-ce à dire que les âmes frémissent et que nos frères brûlent de déchausser les pavés de leurs alvéoles et de construire des barricades? s'écrie M. Osgar Havard: nullement, jamais régime ne fut moins combattu. Aucun de ces forfaits ne provoque la plus légère velléité de rébellion. Le peuple assiste les bras croisés à la déliquescence du corps politique et social.»

«On ne saurait, dit M. Victor de Broglie, se faire une idée du profond découragement où la France était tombée.»

Ce tableau, dont toutes les lignes sont accompagnées de preuves, est une peinture, absolument vraie, de la France, de 1795 à 1797, qui peut parfaitement s'appliquer à la France contemporaine.

Dans un de ses rapports, un policier rapporte la phrase suivante entendue, à 9 heures du soir, sur le pont Notre-Dame.

«Que nous sommes imbéciles de croire que le Gouvernement (le Directoire et les deux Conseils) s'occupe de nous! il ne pense qu'à lui. Ce sont tous des coquins qui n'avaient rien quand ils sont venus et qui sont tous riches, tandis que les honnêtes gens et les ouvriers sont dans la misère. Mais il faut espérer que bientôt les choses changeront.»

Avions-nous raison de dire que l'article de M. Havard provoquait de singuliers et intéressants rapprochements. Il est inutile de les souligner.

Quant à l'épilogue, le 18 brumaire, il n'est pas moins curieux de constater que les plus farouches jacobins, le Directoire tout entier, sauf le vicomte de Barras, courbèrent prestement l'échine et tendirent la main à Bonaparte, dont ils requerrèrent places et honneurs.

C'est encore une preuve de l'éternel recommencement des choses.

Eugène LEVERD.

INFORMATIONS

LE CONGRÈS

Paris, 17 janvier, 9 h. matin.

Les Chambres se réuniront aujourd'hui en Congrès à Versailles, à une heure et demie, pour procéder à l'élection du Président de la République.

M. Raynal

L'enquête qui va s'ouvrir sur le cas de M. Raynal, promet d'être très longue et très difficile. Son résultat intéresse au plus haut point les porteurs de titres; aussi, les commissaires vont se trouver entre l'enclume et le marteau, personne ne brigue cette faveur.

A Roanne

La gendarmerie a dû charger les grévistes. Le député Carnaud a menacé le sous-préfet. On l'a arrêté. On annonce l'arrivée de Jaurès, Viviani, Baudin et Millerand, qui viennent chauffer les grévistes d'ailleurs très découragés.

France-Italie

Les ambassadeurs allemands et autrichiens ont déclaré à M. Billot, notre représentant, qu'on était indigné à Berlin et à Vienne de l'attitude de M. Crispien.

Les Conventions

Pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas au courant de la question, nous donnons l'explication de ce qui s'est passé au sujet des conventions.

En 1859, l'Etat garantit aux six grandes compagnies, jusqu'au 31 décembre 1914, l'intérêt et l'amortissement des capitaux affectés au rachat et à la construction des nouvelles lignes.

Les Compagnies du Nord et de Lyon étaient assez prospères pour n'avoir pas besoin de prorogation, l'échéance primitive fut donc maintenue à leur égard, mais les Compagnies de l'Est et de l'Ouest virent reculer leur garantie d'intérêt, la première jusqu'en 1954, la seconde jusqu'en 1935. Les Compagnies de l'Orléans et du Midi avaient fait de leur côté, avec l'Etat, des conventions nouvelles qui étaient formellement substituées aux précédentes, mais dans lesquelles il n'était nullement question de la cessation de la garantie d'intérêt à une époque déterminée.

Dans ces circonstances, l'Etat soutenait que le silence gardé par les conventions de 1853 sur le terme de la garantie d'intérêt indiquait que ce terme demeurait le même que celui des conventions de 1859. Les deux Compagnies prétendaient au contraire que ces conventions ayant été remplacées suivant l'expression de l'acte qui les constatait, par des conventions nouvelles, se trouvaient par cela même abrogées, et que, puisqu'il n'y avait plus de terme fixé, la garantie d'intérêt ne devait pas en avoir d'autre que le terme même de la concession.

C'est cette prétention qui a triomphé devant le Conseil d'Etat dans toute son étendue, et il faut croire qu'indépendamment de la logique qui conduit forcément à regarder ce qu'on remplace comme n'existant plus, les faits de la cause affaiblissaient singulièrement la thèse de l'Etat.

Nouvelles militaires

Les garnisons de l'Est

L'installation des dépôts des corps de troupe de l'Est en arrière de la frontière se poursuit. Plusieurs villes ont été invitées par le Ministre de la guerre à faire connaître les sacrifices qu'elles peuvent faire pour obtenir une garnison. Dans l'Aube, Brienne, Vendeuvre, Arcis-sur-Aube et Nogent-sur-Seine se sont mises sur les rangs.

Jusqu'ici Brienne paraît avoir le plus de

chances; les journaux de Troyes disent que ses offres seraient supérieures à celles des villes voisines; on lui donnerait sans doute cinq dépôts, trois de chasseurs à pied et deux de cavalerie.

Brienne est une ville historique militaire; Napoléon y apprit la science des armes; plus tard, à Brienne et aux environs, à la Rothière, à Dieuville, il livra quelques-unes des batailles de la campagne de France.

Brienne est un des centres stratégiques de l'Est; elle possède de vastes quais militaires et des installations de haltes-repas sur les lignes de Bourges à Toul et de Châlons à Chaumont par Vitry-le-François.

Une pieuse pensée

Les conscrits de la classe de 1894, à Chambéry, ont ouvert une souscription pour envoyer une couronne destinée à être placée dans le cimetière de Béthoncourt (Haute-Saône), où reposent 73 mobiles de l'arrondissement de Chambéry, tués à la bataille d'Héricourt, le 16 janvier 1871. La couronne doit porter cette inscription: «Aux valeureux Savoyards morts à Béthoncourt le 16 janvier 1871, les conscrits de Chambéry, classe 1894.»

L'appel des Recrues

Voici le texte de l'exposé des motifs du projet de loi qui fixe au 1^{er} octobre la date d'appel des recrues:

«Aux termes de l'article 40 de la loi du 15 juillet 1889, la durée du service commence le 1^{er} novembre de l'année où les jeunes gens ont tiré au sort, et l'incorporation doit avoir lieu le 16 du même mois au plus tard.

» L'expérience a montré que l'incorporation à cette époque tardive, présentait des inconvénients: l'instruction des jeunes soldats, commencée seulement vers le milieu de novembre, est bientôt entravée par les rigueurs de la saison; l'acclimatement des recrues au régime de la vie militaire n'est pas encore terminé lorsqu'arrivent les grands froids.

» Il y aurait intérêt, tout particulièrement pour les hommes affectés à la cavalerie, à commencer leur instruction avant cette période.

» Il conviendrait donc de reporter au 1^{er} octobre la date initiale du service et la date de mise du contingent à la disposition du ministre, tout en lui laissant la faculté de n'incorporer tout ou partie du contingent que le 16 novembre.»

Le texte du projet de loi étant conforme à l'exposé des motifs, nous ne le reproduisons pas. Rappelons seulement que, d'après le projet, les hommes entreront dans la réserve de l'armée active le 1^{er} octobre et non le 1^{er} novembre. Comme par le passé, on pourra renvoyer la classe aussitôt après les grandes manœuvres, c'est-à-dire vers le 20 septembre.

A la frontière italienne

Le génie militaire vient de faire l'acquisition à Larche (Basses-Alpes), d'une maison destinée à recevoir un poste d'infanterie qui sera détaché du fort de Tournouz.

Larche est le dernier village français sur la route du Col de Larche qui conduit à la vallée de la Stura, dans laquelle, à Vinadio et à Demonte, les Italiens ont créé des forts d'arrêt.

Cette route est d'ailleurs une de celles où les Italiens ont fait le plus de préparatifs, elle atteint la plaine piémontaise à Coni.

La mort d'un Brave

M. Hippolyte Mazier, ancien tambour-major au 39^e de ligne, vient de mourir à Mantes.

Le 18 juin 1855, Hippolyte Mazier, alors caporal-tambour au 2^e zouaves, plantait sur la tour Malakoff le drapeau de son régiment.

Quelques minutes plus tard il tombait, la jambe gauche emportée par un boulet, ce qui ne l'a pas empêché de vivre jusqu'à l'âge de soixante-dix ans.

M. Mazier était chevalier de la Légion d'honneur.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Votes de nos députés

Dans le scrutin sur la motion de M. Millerand, relative à l'élection de M. Gérault-Richard et demandant l'élargissement de ce dernier, nos représentants se sont prononcés de la manière suivante:

Ont voté pour: MM. Talou, Vival et Lachize. A voté contre: M. Rey.

Dans le scrutin qui a eu lieu sur la priorité en faveur de l'ordre du jour Trélat — scrutin qui a déterminé la chute du Cabinet — tous les députés du Lot ont voté contre, excepté M. Rey qui s'est abstenu.

Dans le scrutin sur le projet de résolution de M. Millerand : nomination d'une commission pour l'examen de la mise en accusation de M. Raynal, adopté par la Chambre, tous les députés du Lot ont voté pour.

Recrutement de Cahors

La commission chargée d'examiner mensuellement les hommes qui sont susceptibles d'être réformés du service militaire pour maladie ou infirmité, se réunissant à Cahors le deuxième mardi de chaque mois, il importe que les demandes de réservistes ou territoriaux qui sont dans leurs foyers, parviennent au commandant de recrutement assez à temps pour pouvoir être instruites et classées avant la date fixée pour la réunion de la dite commission.

En conséquence, les intéressés devront toujours porter leurs pièces au chef de la brigade de gendarmerie dans la circonscription de laquelle se trouve leur commune, au moins dix jours avant le deuxième mardi de chaque mois. Faut-il de se conformer à cette règle, ils s'exposeraient à ce que l'examen de leur dossier soit ajourné, et eux-mêmes ne seraient convoqués devant la commission de réforme que le mois suivant.

L'incendie du Musée

On a terminé l'évaluation des pertes occasionnées par l'incendie qui s'est récemment déclaré dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors. Elles s'élèvent à 1,490 francs.

La totalité des dégâts est couverte par une assurance.

Conseil de préfecture

Lundi a été appelée, devant le Conseil de préfecture du Lot, l'affaire des héritiers Pastré, contre l'Etat.

Les héritiers de M. Pastré, entrepreneur du 3^e lot de travaux du chemin de fer de Cahors à Brive, demandent à l'Etat une indemnité basée sur les imprévisions auxquelles il a été obligé de parer en cours d'exécution des travaux.

Les trois experts nommés, MM. Berr, ingénieur des ponts et chaussées en retraite, Robinet et Hivonnat, ingénieurs, ont diversement apprécié les réclamations de l'entrepreneur, aussi n'ont-ils fourni au Conseil de préfecture que des avis contradictoires.

L'arrêté du Conseil, vidant le délibéré, sera rendu à une prochaine audience.

Contributions indirectes

M. Ortalo, commis de direction, à Nice, est nommé en la même qualité à la direction de Cahors, en remplacement de M. Tissier, nommé commis à l'administration centrale à Paris.

Clôture de la chasse

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, la chasse sera close, dans le département du Lot, le dimanche soir, 27 janvier 1895.

Lycée Gambetta

Par décision de M. le Recteur, en date du 12 janvier, M. Gustave Barreau est nommé professeur de musique au lycée Gambetta et à l'école normale d'instituteurs, en remplacement du regretté M. Combes.

Collège de jeunes filles

Mlle Caminade, élève du gouvernement à trois quarts de bourse d'internat, au collège de jeunes filles de Cahors, est nommée à bourse entière à partir du 1^{er} janvier 1895.

Mlle Louise Delsol est nommée de demi-bourse à trois quarts de bourse à partir du 1^{er} janvier 1895.

Médailles d'honneur

Des médailles d'honneur sont décernées à MM. Hilarion Bru, à Duravel; Alexandre Garrigues, à la ferme-école du Montat.

Prévoyants Français

Conformément à l'article 6 des statuts, l'assemblée générale des sociétaires de la 48^e section des Prévoyants Français a eu lieu le 13 janvier, à 2 heures du soir, dans une des salles de l'hôtel-de-ville.

Ont été élus :
Présidents d'honneur : MM. de Verninac, sénateur, officier du mérite agricole; Delport, officier d'académie, conseiller général; Roussel, auditeur au Conseil d'Etat, chevalier de la Légion d'honneur, chef de cabinet au ministère de la Justice; Ausset Théodore, chevalier de la Légion d'Honneur, conducteur principal des Ponts et Chaussées.

BUREAU DE SECTION

Président : M. Daynard, officier d'Académie, conseiller municipal, directeur du Crédit Foncier; Vice-président : Rouffi, conseiller municipal; Trésorier : Dajean, chef de comptabilité à la Trésorerie du Lot; Trésorier-adjoint : Guiraud, commis des ponts et chaussées; Comptable : Blanchard, professeur de mathématiques au Lycée; Secrétaire : Ausset Jules, contrôleur des contributions directes; Secrétaire-adjoint : Trabouyé, commis des ponts et chaussées; Archiviste : Delpech, huissier à la Préfecture.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président : M. Mazières, officier d'académie, adjoint au maire.
Membres : MM. l'abbé Magne; Larrive, négociant; Valette Jacques.

THÉÂTRE DE CAHORS

Nous annonçons dernièrement que M. Emile Max, dont nous avons applaudi l'excellente troupe dans *Keau, Le Lion amoureux, Richard Darlington*, etc., se proposait de donner sur notre scène une représentation de l'inénarrable opérette d'Hervé : *Les Folies Dramatiques*.

Cette représentation, qui sera certainement une des meilleures de la saison aura lieu le dimanche 20 janvier.

Le passé artistique de M. Emile Max est un sûr garant de la bonne exécution de son nouveau spectacle, qui ne laissera rien à désirer tant du côté de l'interprétation que du côté de la mise en scène. Ce spectacle pourra être vu de tous, car en outre qu'il est des plus amusants, il ne contient pas un seul mot choquant.

Le succès sera donc très grand et nous ne saurions engager nos lecteurs à retenir leurs places à l'avance, car il n'y en aura certainement pas pour tout le monde.

Les courses de Gramat

La Société d'encouragement du cheval des *Causse du Lot* s'est réunie dimanche, dans une des salles de la Mairie, sous la présidence de M. de Verninac, sénateur, assisté de M. de Fontenilles, président de la commission des courses, et de M. le docteur Fonservines, maire de Gramat.

Sur la proposition du président, la date des prochaines courses, dont la durée sera de deux jours comme les années précédentes, est fixée au troisième dimanche de juillet, c'est à dire au 21.

Floressas

Le mauvais temps a bien dérangé notre foire des Rois. Les porcs gras se sont vendus au prix moyen de 55 fr. les 50 kil., poids mort.

Mauroux

La neige a été cause que notre foire n'a pas été importante.

Les bœufs se vendaient à de bons prix. Les porcs gras, très nombreux, se vendaient de 49 à 53 fr. les 50 kil.

Les moutons gras, 0,80 c. le kil., poids vif. Les autres moutons et brebis étaient chers. La volaille et les lapins aux cours ordinaires.

Puy-l'Évêque

A part quelques barriques vendues aux débiteurs de la localité, aucun marchand de vin n'est venu acheter; cependant les vins sont très bien réussis et assez alcooliques, de 10 à 11 degrés 1/2.

La prune s'est presque toute vendue de 10 à 12 fr. les 50 kil.

Le crime de Montcabrier

L'individu arrêté comme auteur du crime de Montcabrier, est un nommé Antoine Ferrat y Tedo, né à Sérado (Espagne), le 1^{er} novembre 1854; marié à Mauroux avec la veuve d'un cantonnier; il a un enfant de cinq ans.

Les charges relevées contre Ferrat sont les suivantes :

Le 3 janvier, vers 4 heures du matin, c'est-à-dire 5 ou 6 heures après la perpétration du crime de Montcabrier, cet individu s'arrêtait à l'auberge Martegoute, à Fumel, aux abords de l'usine, et se faisait préparer une soupe. En attendant que la soupe fut prête, Ferrat se mit à déchirer des papiers provenant d'une liasse qu'il portait et dont il jetait les morceaux dans le foyer. Ces fragments de papier étaient si nombreux et la flamme s'élevait si haut que l'aubergiste l'invita à cesser. Ferrat obéit à l'invitation et, continuant néanmoins son œuvre de destruction, il jeta alors les morceaux dans la caisse à ordures.

Après avoir payé, Ferrat partit et fut rencontré sur la route par deux témoins à même de déchirer également des papiers.

Le lendemain, l'aubergiste, vidant la caisse d'ordures, eut l'idée de regarder les fragments de papier qui s'y trouvaient, et quel ne fut pas son étonnement de lire des parties de factures au nom de la veuve Loubières.

On se trouvait, dans la région, sous l'impression de l'assassinat qui venait d'être commis; aussi, l'aubergiste n'hésita pas à raconter le fait qui s'était passé chez lui à la gendarmerie. Cette déposition s'ébruita, et les témoins ayant rencontré Ferrat sur la route firent connaître qu'ils l'avaient également vu déchirer des papiers. On se transporta sur ce chemin, et dans la glace on retrouva des fragments de quittances et des enveloppes au nom de la veuve Loubières, aubergiste à Montcabrier.

Sur le signalement donné, on arrêta alors Ferrat qui, confronté avec les 2 témoins et l'aubergiste, a été reconnu sans hésitation.

Au premier interrogatoire sommaire que lui a fait subir M. Arnault, juge d'instruction, l'inculpé a tout d'abord simulé l'inconscience; il s'est ensuite renfermé dans le mutisme le plus complet. Comme on le voit, les charges les plus graves

présent sur Ferrat, qui habite Saint-Sylvestre, aux environs de Penne, et connaît toute la contrée. Il connaissait l'auberge de la veuve Loubières et, il y a un an environ, s'y trouvant indisposé, il s'y fit soigner et y coucha une nuit.

Ferrat, qui a une mauvaise réputation, a subi plusieurs condamnations.

La confrontation avec Florenty, le métayer de la veuve Loubières, a eu lieu mardi. Il est probable qu'une ordonnance de non-lieu va permettre la mise en liberté du métayer contre lequel on n'a relevé aucune charge.

Bibliographie

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :
1^o 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2^o Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3^o Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4^o Une ou deux gravures de modes colorées, soit 18 par an.

5^o Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6^o Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte. *La Poupée Modèle*, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages colorés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

Le rhume le plus opiniâtre est guéri rapidement si l'on prend deux Capsules Guyot avant chaque repas, ou si l'on fait usage du véritable Goudron Guyot. Refuser tout flacon ne portant pas sur l'étiquette l'adresse L. FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

Le professeur Trousseau définissait l'aliment digestible celui qui fournit à l'économie la plus grande partie d'aliments réparateurs en exigeant le moins de travail possible de la part des forces digestives; la *Peptone Chapoteaut*, viande de bœuf digérée par la pepsine, a réalisé cet idéal; associée à un vin généreux, elle relève et facilite les digestions défaillantes, active les convalescences, nourrit les anémiques et les malades ne pouvant supporter les aliments.

DÉPÊCHE

Versailles, 17 janvier, 5 h. soir.

ÉLECTION

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

MM.

Brisson 344

Félix Faure 216

Waldeck-Rousseau . . . 195

Ballottage.

PRIME-MUSIQUE

ÉTRENNES 1895

M. Choudens, éditeur de musique à Paris, a préparé, en vue des étrennes 1895, un magnifique Album que nous sommes heureux d'offrir en prime à nos abonnés et à tous nos lecteurs.

Cet Album, édité avec le luxe de papier, de gravure et de couverture qui distingue la maison Choudens, justement soucieuse de sa grande renommée, contient, en ses 95 pages, douze valse célèbres de Métra et de Waldteufel, d'après Gounod, Hervé, Offenbach et Audran. C'est le recueil des valses jouées cet hiver aux bals de l'Opéra.

Il offre, en outre, l'avantage d'être par son prix à la portée des plus modestes bourses.

Chez les marchands de musique, chaque morceau étant marqué au prix fort d'environ 8 fr. et vendu net 3 fr., un album, contenant douze morceaux de cette importance, représentant une valeur réelle de 36 francs.

Notre traité avec M. Choudens nous permet de le livrer au prix de 5 fr., soit quarante centimes pour chaque valse.

Dès aujourd'hui, les abonnés et lecteurs de notre journal peuvent nous demander l'Album.

Pour le recevoir franco, envoyer en plus les frais de port se montant à 0 fr. 60 ou à 0 fr. 85, suivant que l'expédition devra être faite en gare ou à domicile.

« Des spécimens sont déposés dans nos bureaux et tenus à la disposition du public. »

LA VALSE

Album de douze danses

TABLE DES MORCEAUX

1. Waldteufel : *La Mascotte*, Audran. — 1 page.
2. Métra : *Le Grand Mogol*, Audran. — 8 pages.
3. Waldteufel : *Micaëla*, valse. 17 pages. —
4. Métra : *La Cigale et la Fourmi*, Audran. — 24 pages.
5. Waldteufel : *Barcarolle*, valse. — 34 pages.
6. Métra : *Stella*, valse (*La Fille du Tambour-Major*). Offenbach. — 42 pages.
7. Waldteufel : *Madame l'Archiduc*, Offenbach. — 49 pages.
8. Métra : *Barcarolle (Contes à Hoffmann)*. Offenbach. — 56 pages.
9. Waldteufel : *Valse vénitienne*. — 65 pages.
10. Métra : *L'Inséparable (Femme à Papa)*, Hervé. — 73 pages.
11. Waldteufel : *Hommage à Offenbach*. — 82 pages.
12. Métra : *Olivette (Les Noces d'Olivette)*, Audran. — 84 pages.

Les Actionnaires de la Compagnie de Navigation Havre-Paris-Lyon en liquidation, sont prévenus que la somme de 10 francs qui leur est payée depuis le 10 courant contre la remise du coupon n° 13 leur est versée à titre de 3^e répartition de liquidation.

Les titres devront donc, comme pour les répartitions précédentes, être présentés aux guichets du Crédit Lyonnais pour recevoir une estampille.

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^{fr}.50

Par arrêté préfectoral à dater de ce jour, il est absolument interdit de tousser..

AVIS — pour éviter toute contravention se procurer immédiatement des pastilles de D^r Cabanes qui guérissent Rhumes, Toux, Bronchites, Catarrhes, Enrouement, Grippe, etc. Les Pastilles de D^r Cabanes se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies.

Les Pastilles de D^r Cabanes se vendent au prix de 1 fr. 25 la boîte. Envoi franco contre timbres. Dépôt : Pharm^{ie} DERBECC, 24, Rue de Charonne, PARIS



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et

retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcutié.

PRIX MODÉRÉS

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système **BLAKEY**, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G. Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le **Protecteur de la Chaussure**, système **BLAKEY**. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le **Protecteur**, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maîtres et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

CRÉÉE EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES

avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^e en librairie.

ABONNEMENTS : Un an, 6 fr.; Union postale, 8 francs. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la prime.)

BUREAUX : 5, B⁴ Montmartre, Paris (Téléphone).

On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

VIGNES AMÉRICAINES

PAR MILLIONS A LA VENTE

Grande baisse de prix

Plants Greffés et Soudés (900 variétés)

VICTOR COMBES

Lauréat du Concours de Vignobles, Membre du Jury, Chevalier du Mérite Agricole

A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot)

PRIX-COURANT (Année 1895)

PLANTS GREFFÉS SOUDÉS 1 ^{er} choix	VIGNES AMÉRICAINES	Boutures Racines
		mille mille
En variétés du pays, Midi, Girondo, etc., etc., greffés sur Riparia, Jacquoz, Herbemont, Solonis, Vialla à 150 fr. le mille.	Black Défiance	50 100
Sur Rupestris Martin, Ganzin, port de Taylor, York à 200 fr. le mille.	Canada	50 100
Sur Rupestris Phénomène du Lot (1) Berlandier du Texas, à 300 fr. le mille.	Clinton ou Pouzin	10 40
Aspiran teinturier B ^e , Carignau B ^e , Portugais bleu, 50 fr. par mille en plus que ci-dessus.	Cunningham	15 60
Nous avons aussi toutes variétés en raisins de table. Variétés de Muscats, Chasselas, Malaga, Olivette, Sultanine, Nohélescol, blanc et noir (raisin de 0=80 de long), Kabye, Plant de la beauté, etc., etc. Les prix sont donnés par correspondance.	Cynthiana	20 100
(1) Ce porte greffe est supérieur à tous les Rupestris et hybrides américains connus jusqu'à ce jour.	Croton	100 200
Il importe, dit M. Millardet, de ne pas confondre cette plante avec les autres Rupestris mises comme elle: Rupestris St-Jorges, Reich, Richter, Gaillard, Lacastelles, Sijas, Monticola, etc., etc.	Duchess	100 500
Pour plus amples renseignements, demander la notice sur le Rupestris Phénomène du Lot <i>via</i> , envoyée franco sur demande.	Herbemont	10 50
	Herbemont d'Aurèle	100 150
	Herbemont Touzan	100 150
	Jacquoz à gros grains	10 40
	Jacquoz d'Aurèle	100 150
	Jacquoz d'Aurèle Cazalis	300 500
	Othello	10 30
	Noah	20 100
	St-Sauveur (extra-fertile)	50 150
	Sécreary	50 100
	Sénasnas	40 80
	Triumph	50 100
	Berlandier Planchon	300 500
	Berlandier du Texas, la p.	1 2
	Cindrés	200 400
	Cordifolia	50 100
	Riparia Rupestris	50 100
	Riparia tomentoux	10 30
	Riparia gloire	20 50
	Rupestris large feuille	15 50
	Rupestris du Lot	40 100
	Solonis	10 40
	Vialla	10 40
	York-Madeira	15 50

N. B. — Je garantis la fraîcheur et l'authenticité de toutes mes fournitures sur facture. Je garantis aussi la reprise de tous mes plants greffés et racinés, plantés avant fin février. A l'automne prochain, je m'engage à remplacer les manquants.

SANS ENGAGEMENT COMME QUANTITÉS. Je m'engage à livrer les quantités et variétés portées sur la carte, qu'autant que la vente sera définitivement confirmée par correspondance.

RAPHA DU JAPON, 1 fr. le kilo. Pince Allés, 4 fr. Bouchons fendus, 4 fr. le mille. Surgons de la Grande consoude rugueuse du Canada, fourrage produisant huit récoltes par an, 200,000 kilos. — Prix 5 fr. les 100 racines, 40 fr. les 1000 racines.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE Paraissant le mardi

Abonnement pour un an :

France 5 fr.
Etranger 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU Dartres, Eczéma, Acné Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc. Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.

Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible. M. LENORMAND, Médecin-Spécial, ex-Phlm. Aide-Major aux Hôp. Militaires, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par correspondance.



MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste 16 Rue du Maréchal Brune BRIVE (CORRÈZE) Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance. ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU

MACHINES À GLACE. — SPÉCIALITÉ : LE KLEIN-BOCK. — BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Cambrius

BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)

Victor BÉRAL

Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles

Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

16, Rue de la Liberté, Cahors

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints

Vitrierie

Faux bois

Marbre

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.